

**Communiqué de presse**  
**Candidats aux législatives, n'oubliez pas les politiques sociales !**

L'URIOPSS Alsace (Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux) regroupe plus de 70 structures du secteur social et médico-social non-lucratif en Alsace (Handicap, Personnes âgées, Enfance, Lutte contre les exclusions). Elle s'inscrit dans un réseau présent sur l'ensemble du territoire et est représentée nationalement par l'UNIOPSS.

Notre réseau a présenté aux principaux candidats à l'élection présidentielle son projet de société pour une solidarité en actes. À la suite du premier tour des élections législatives, marqué à la fois par une forte volonté de renouvellement et par une forte abstention, nous appelons les candidats à ne pas oublier les personnes les plus défavorisées et à reconstruire avec les associations de solidarité la cohésion sociale dont notre pays a besoin.

Le secteur associatif, avec toutes ses spécificités, est un partenaire privilégié de la puissance publique dans les champs de l'action sociale. Pourtant, des tendances récentes, comme leur cantonnement à un rôle gestionnaire ou la généralisation d'une logique d'appels à projet, voire d'appels d'offre, ignorent les différences entre privé à but lucratif et à but non-lucratif. La mise en place d'un Crédit d'impôt pour les associations (CITS), comparable au CICE qui ne les touchait pas, a commencé à rétablir une forme d'égalité avec le privé lucratif. Nous nous réjouissons de sa mise en place à laquelle nous avons travaillé. Outre la confirmation du dispositif, nous attendons de pouvoir travailler avec les nouveaux députés pour soutenir l'innovation associative et développer l'emploi de qualité dans ce secteur porteur de sens.

Ceci est d'autant plus important que les besoins sont élevés et que l'effort envers les personnes les plus vulnérables devra être intensifié. Si le territoire alsacien semble plutôt bien se porter, le chômage et la précarité y ont fortement augmenté depuis 15 ans, et la crise y a laissé des traces depuis 2007. Les personnes âgées, notamment celles en situation de dépendance, vont représenter une part de plus en plus importante de la population.

Bien plus que le secteur marchand, les associations de solidarité ont la capacité de se coordonner à l'échelon local pour éviter les ruptures de parcours et assurer la participation des personnes dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques, deux éléments-clés contribuant à la réussite des politiques sociales.

Vous trouverez ci-joints le projet de société et les préoccupations prioritaires du réseau URIOPSS/UNIOPSS.

Françoise MAGER  
Présidente de l'URIOPSS Alsace

Contact :

Catherine Humbert – [c.humbert@uriopss-alsace.asso.fr](mailto:c.humbert@uriopss-alsace.asso.fr)

Quentin Weber-Seban – [q.weber@uriopss-alsace.asso.fr](mailto:q.weber@uriopss-alsace.asso.fr)

---

**L'URIOPSS Alsace**, Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux, regroupe des associations, fondations, fédérations tant laïques que confessionnelles autour d'une action commune dans le secteur sanitaire et social.

Elle est membre d'une Union Nationale, l'UNIOPSS, née en 1947 et reconnue d'utilité publique.

Créée en 1951, sous le nom d'UROPA, l'URIOPSS Alsace a élaboré un nouveau projet associatif en 2012 et est composée de :

**> 70 associations, fondations ou fédérations**

**> Plus de 250 établissements et services** sociaux et médico-sociaux des secteurs du Handicap, de la Protection de l'Enfance, de l'aide aux Personnes Agées et de l'Exclusion. Ceux-ci regroupent environ **10 000 salariés**, plus de **50 000 bénéficiaires** et plus de **1 000 bénévoles**.